

Le canal de Manosque source d'eau et d'électricité!

Des travaux sont en cours à Villeneuve pour créer une microcentrale hydroélectrique

Le canal de Manosque est entré depuis début novembre dans son "chômage hivernal". Une appellation trompeuse, puisque les habitants de Villeneuve ont pu se rendre compte depuis quelques semaines que l'activité est plutôt conséquente sur cette voie d'eau bien connue des riverains. Car le canal-maître, qui coule entre Château-Arnoux et Corbières nécessite des interventions annuelles réalisées de novembre à février.

Le contrat de canal défini en 2009 pour une durée de dix ans touche à sa fin : durant cette décennie, l'objectif était de maintenir, développer et sécuriser ce canal qui distribue de manière gravitaire de l'eau à usages agricole et domestique. Ce sont ainsi 12,7 millions d'euros qui ont été investis pour moderniser, réguler et sécuriser la moitié sud du canal-maître, de Manosque à Villeneuve.

L'électricité injectée dans le réseau EDF

La quarantaine de travaux de maintenance actuellement réalisés permet notamment de reprofiler 1 200 m de canal en bétonnant ses flancs et son radier (le fond) avec du béton fibré dont la formule a été spécialement élaborée pour cette tâche. Avec pour objectif d'anticiper les travaux imaginés pour le deuxième contrat de canal.

Les travaux des dix années passées ont consisté à moderniser, voire créer de nouveaux ouvrages le long du canal permettant de maintenir la ligne d'eau, et donc de prélever moins d'eau à la source, de sécuriser le plan d'eau, et d'effacer les débits de pointes sans ouvrir de vannes.



La quarantaine de travaux de maintenance actuellement réalisés permet notamment de reprofiler 1 200 m de canal en bétonnant ses flancs et son radier (le fond) avec du béton fibré.

/PHOTO K.A.

Des améliorations qui ont permis d'économiser 10% du débit du canal, soit près de 6,8 millions de m³ d'eau sur une année ! Et la moitié de ces économies d'eau va désormais être restituée au Largue, tout en étant exploitées pour... produire de l'électricité !

Car en suivant le canal à partir de Villeneuve vers l'aval, l'activité humaine va en s'intensifiant. Et à l'aplomb de la vallée du Largue, hommes, machines et engins s'échinent à creuser la terre. "C'est au niveau de ce siphon, qui est l'un des sept plus gros siphons du canal de Manosque, et le plus long, puisqu'il traverse la vallée sur 900 m, que nous allons installer une vanne

de régulation motorisée", explique Romain Boulet, directeur de l'association syndicale (ASCM) qui gère le canal.

Une vanne qui permet d'envoyer une partie de l'eau du canal vers la future microcentrale hydroélectrique située en contrebas, et qui bénéficiera de l'énergie accumulée par l'eau après une descente de 60 m de dénivellé, à un débit avoisinant 300 l/s. Les travaux, qui devraient être finalisés fin février, laissent espérer une mise en service à l'été 2019. L'électricité produite par la microcentrale, dont la puissance continue (hors "chômage hivernal") est de 160 kW, va ensuite être injectée dans le réseau et revendue à EDF.

K.A.

En chiffres

- ▶ 0.4 la pente, en %, du canal (soit un dénivelé de 40 cm par kilomètre).
- ▶ 13 le nombre de communes traversées par le canal.
- ▶ 53 la longueur, en kilomètres, du canal-maître.
- ▶ 179 la longueur, en kilomètres, des réseaux secondaires (filiales).
- ▶ 2 000 la surface, en hectares, de terres bénéficiant de l'irrigation via le canal.
- ▶ 4 400 le nombre d'adhérents bénéficiant du canal.